



Strasbourg, 7 novembre 2023

CDPC(2023)OB2

COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS (CDPC)

84^{ème} Réunion plénière

20-22 novembre 2023
Palais de l'Europe, Salle 11

ORDRE DES TRAVAUX

Lundi, 20 novembre 2023	
<i>Matin (10h – 12h30)</i> <i>Pause-café – 11h15</i>	
	Ouverture de la réunion à 10h (point 1 de l'ordre du jour) Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour) Informations de la Présidente, des membres du Bureau du CDPC et du Secrétariat (point 3 de l'ordre du jour) Crimes de haine (point 4 de l'ordre du jour)
<i>Pause déjeuner</i> <i>(12h30 – 14h30)</i>	
<i>Après-midi (14h30 – 17h30)</i> <i>Pause-café – 16h</i>	
	Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes de coopération en matière pénale (PC-OC) (point 6 de l'ordre du jour) Présentation par la Société européenne de criminologie : plaidoyer pour une enquête paneuropéenne sur les droits des victimes (point 11i de l'ordre du jour) Trafic de migrants (point 8 de l'ordre du jour) Médicrime (point 11d de l'ordre du jour) Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant les biens culturels (point 11f de l'ordre du jour) Convention du Conseil de l'Europe contre le trafic d'organes humains (point 11g de l'ordre du jour)

Mardi, 21 novembre 2023	
<i>Matin (10h – 12h30)</i> <i>Pause-café – 11h15</i>	
	<p>Conseil de coopération pénologique (PC-CP) (point 5 de l'ordre du jour)</p> <p>Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) (point 11b de l'ordre du jour)</p> <p>Intelligence artificielle et droit pénal (point 11c de l'ordre du jour)</p>
<i>Pause déjeuner</i> <i>(12h30 – 14h30)</i>	
<i>Après-midi (14h30 – 17h30)</i> <i>Pause-café – 16h</i>	
	<p>Environnement et droit pénal (point 7 de l'ordre du jour)</p> <p>Crimes de haine – session conjointe avec le CDADI entre 15h et 16h (point 4 de l'ordre du jour)</p> <p>Lutte contre les manifestations numériques de la violence à l'égard des femmes et des filles (point 9 de l'ordre du jour)</p> <p>Elections – PC-CP and CDPC (points 5c et 10 de l'ordre du jour)</p>
Mercredi, 22 novembre 2023	
<i>Matin (10h – 12h30)</i> <i>Pause-café – 11h15</i>	
	<p>Recouvrement des avoirs (point 11a de l'ordre du jour)</p> <p>Terrorisme (point 11e de l'ordre du jour)</p> <p>Justice adaptée aux enfants (point 11h de l'ordre du jour)</p> <p>Questions diverses (point 12 de l'ordre du jour)</p>

	<p>Dates des prochaines réunions (point 13 de l'ordre du jour)</p> <p>Adoption de la Liste de décisions</p>
--	---